

*Questions orales*

**M. Winegard:** Quand Connaught et Mérieux auront conclu un marché qui satisfiera Investissement Canada et le ministre, je suis certain que ce dernier prendra une décision à ce sujet.

S'ils veulent parler de la recherche et du développement, pourquoi ne mentionnent-ils pas le programme des centres d'excellence qui vient d'être annoncé il y a une heure? Pourquoi ne parlent-ils pas des 240 millions de dollars qui sont consacrés à la recherche et au développement dans notre pays?

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi.

Comme elle le sait, les déclarations sur le chômage, le nombre d'emplois perdus et le nombre d'emplois créés sont fondés sur l'enquête mensuelle sur la population active que mène Statistique Canada. Selon le vérificateur général, la taille de l'échantillon de cette enquête a dû être réduite à cause des récentes contraintes budgétaires et l'exactitude des résultats de l'enquête serait par conséquent sujette à caution. En 1986, 5 217 ménages ont été retirés de l'échantillon.

Comme les données sur le chômage sont énormément utiles non seulement à la planification économique, mais aussi aux programmes de création d'emplois et aux services d'embauche, que compte faire le gouvernement pour que l'enquête sur la population active redevienne une source fiable d'information pour les Canadiens?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, j'ai pris connaissance de la recommandation du vérificateur général. Comme c'est le cas pour toutes les recommandations qu'il a formulées, nous étudierons celle-ci en fonction des travaux effectués au ministère.

Ce qui s'est produit avec les statistiques sur la population active, c'est que la taille de l'échantillon a été modifiée au fil des ans en fonction essentiellement des techniques de plus en plus perfectionnées qu'utilisent les enquêteurs. Cela dit, j'ai discuté avec les agents de mon ministère de la façon dont nous pourrions améliorer les statistiques sur la population active.

**M. Allmand:** Monsieur le Président, le vérificateur général a mentionné que Statistique Canada n'était pas en mesure de fournir aux Canadiens des données précises sur le chômage au Canada à cause des restrictions budgétaires qui lui ont été imposées. Comme le sait la ministre, l'enquête sur la population active est également la principale source de données pour le régime d'assurance-

chômage. Selon les taux de chômage calculés pour les différentes régions, les critères d'admissibilité et la durée des prestations auxquelles ont droit les travailleurs varieront énormément.

Si les données ne sont pas précises, les chômeurs pourraient perdre des prestations, et cette situation pourrait s'aggraver si le projet de loi C-21 est adopté.

Je voudrais poser à la ministre la question suivante: Quand le rapport sur les nouvelles régions économiques établies aux fins de l'assurance-chômage sera-t-il rendu public, et qu'entend faire la ministre pour garantir la précision des statistiques sur le chômage calculées pour ces régions?

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)):** Monsieur le Président, je veux donner l'assurance aux collègues de la Chambre que nous avons fait notre travail comme gouvernement responsable, puisque depuis les 12 dernières années, jamais une réforme n'avait été faite au niveau de l'étude des régions économiques. Et lorsque le comité sera prêt à remettre sa recommandation, j'aurai grand plaisir, comme ministre responsable, de l'annoncer à la Chambre des communes.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Jim Fulton (Skeena):** Je pose ma question au ministre de l'Environnement, monsieur le Président. Le Comité permanent de l'environnement où tous les partis sont représentés a passé les deux derniers jours à Washington pour encourager le Congrès à faire ce qu'il doit: ne pas démoder le projet de réduire les émissions de SO<sub>2</sub> d'au moins 10 millions de tonnes d'ici l'an 2000 et limiter les nouvelles émissions.

Le Canada n'a pas encore imposé de limite nationale des pluies acides. Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance qu'une loi prescrira une limite nationale dans le délai que nous recommandons fortement aux États-Unis, soit d'ici probablement le Jour de la terre en avril 1990?

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, les mesures actuelles de contrôle dans les sept provinces de l'Est ont déjà fait baisser les émissions de 40 p. 100. En 1994, nous aurons atteint le plein objectif d'une réduction de 50 p. 100. Cela signifie que, à ce moment-là, le Canada aura réussi à réduire ses émissions de 2,3 millions de tonnes. Le gouvernement sait évidemment que, après, nous ne pourrions laisser augmenter les émissions, qu'il faut par conséquent une limite.